

Burundi : L'appel à la grève générale est "insensé" dit le gouvernement

@rib News, 24/03/2012 â€“ Source AFPL l'appel à une grève générale pour protester contre la vie chère mardi au Burundi est «insensé» a déclaré samedi le porte-parole du gouvernement Philippe Nzobonariba, tout en jugeant que cette campagne est «légitime». «Appeler à un arrêt de travail est insensé (car) l'Assemblée nationale l'a condamné. Le Sénat l'a condamné, (...) le gouvernement lance un appel aux citoyens de ne pas suivre ce mouvement car il ne constitue pas une solution à la vie chère», a lancé Nzobonariba.

«La campagne contre la vie chère est légitime car les préoccupations de la société civile sont aussi celles du gouvernement, mais elle n'est pas légitime car une association n'est pas habilitée à donner une injonction pour arrêter le travail», a-t-il estimé. «Se mettre en grève, arrêter le travail n'est pas une solution à la pauvreté générale, plutôt une façon de l'aggraver», a plaidé le porte-parole gouvernemental.

Vendredi, un collectif contre la vie chère au Burundi, formé des deux centrales syndicales du Burundi qui regroupent plus de 70% des fonctionnaires burundais, ainsi que par plus de 480 associations de la société civile, a appelé à une grève générale mardi, pour obtenir notamment la suspension des récentes augmentations du prix de l'eau et de l'électricité. «Cet appel est tout à fait légal car les deux centrales syndicales Cosybu et CSB ont déposé un préavis de grève dès le 14 mars auprès du ministre du travail, dans les délais légaux», a réagi samedi Tharcisse Gahungu, le président de la Cosybu.